



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Décembre
2014

Le mot de notre fondateur

« Nous sommes des créatures ; nous sommes toujours des rachetés ; nous sommes toujours des baptisés. Par conséquent, il y a dans notre âme des relations fondamentales avec Dieu, avec Notre Seigneur Jésus-Christ, qui ne doivent jamais changer. Sur lesquelles nous ne devons jamais hésiter. »

Sermon du
27 Mars 1986

Medjugorje : qu'en pense l'Eglise ?

Nous avons considéré l'apparition de Medjugorje à la lumière des principes de discernement des esprits, puis nous l'avons comparée aux apparitions déjà reconnues par l'Eglise afin de déterminer son origine, et d'avoir le juste comportement à son égard. Mais est-ce la ferveur populaire ou l'analyse de chaque fidèle qui est le critère déterminant de l'authenticité, ou y a-t-il un jugement officiel ? Les « Normes de discernement des apparitions et des révélations » approuvées par le pape Paul VI reconnaissent l'évêque du lieu, chargé de se prononcer et d'intervenir à ce sujet, puis dans certains cas la décision peut dépendre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Voici donc la voix officielle de l'Eglise.



Jugement de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Réponses aux lecteurs

1 La réaction du clergé local est très positive, bien qu'elle n'ait pas été murie par le temps et les examens traditionnels ; mais qu'en est-il de la voix officielle : celle de l'évêque du lieu Mgr Zanic ?

Mgr Zanic, évêque de Mostar, dont dépend Medjugorje, après avoir considéré pendant plusieurs mois les événements avec une extrême bienveillance (deux communiqués prudents mais favorables en 1981) prendra ses distances et appellera à la prudence devant ce phénomène.

Finalement, l'examen des faits et des déclarations des voyants par une commission d'enquête lui feront dire en février 1984 que ce ne peut être la Vierge qui apparaît ici.

Il interdit donc tout pèlerinage organisé à Medjugorje, ainsi que toute déclaration dans la presse ou en public concernant les visions ou les guérisons, tant que l'Eglise ne s'est pas prononcée.

2 Pourquoi une réaction si sévère alors qu'il semble que les effets soient positifs ?

La réserve que dicte la prudence laissera place chez Mgr Zanic à un fort doute, puis à la certitude que ce n'est pas la Vierge qui apparaît ici lorsque, en plus des faits ambigus, il apprit que **la Vierge soutient publiquement la désobéissance des religieux contre l'autorité légitime** lors du problème d'Herzégovine.

Alors il appliqua les mesures prévues par le droit.



3 Que s'est-il passé en Herzégovine avec le clergé ?

Mgr Zanic, en accord avec les autorités franciscaines, applique à son diocèse une réorganisation des paroisses décidée par le pape Léon XIII, et rend ainsi au clergé séculier les paroisses qu'administraient les franciscains depuis plusieurs siècles ; mais il se heurte alors à une contestation musclée de la part des fidèles attachés à deux religieux qui ne tarderont pas non plus à manifester extérieurement leur opposition. L'évêque, ainsi que le supérieur des franciscains, appliquent les mesures disciplinaires prévues dans un tel cas : ils sont suspendus de leurs fonctions, exclus de leur ordre, mais ils refusent de quitter la paroisse et ignorent les sanctions. Alors l'impensable se produit : la Vierge Marie, au

cours d'apparitions à Medjugorje, prend publiquement parti dans le conflit et soutient la rébellion contre le chef légitime de l'Église.

4 Je n'arrive pas à croire ce que vous dites : quelles sont les preuves ?

Le Père Grafenauer devient en 1983 l'enthousiaste promoteur de Medjugorje ; durant cette même année, il eut accès à la chronique des apparitions du P. Vlastic et au journal de Vicka, et il en dactylographia les messages. En voici quelques extraits qu'il fit parvenir à Mgr Zanic à la fin 1983 en disant : « Voici comment la Vierge parle de vous » :

Le 19 décembre 1881 : (Vicka) « J'ai posé à la Vierge quelques questions sur le problème d'Herzégovine [...] elle a dit que Mgr Zanic est très coupable pour ces désordres. A propos du P. Ivica (religieux dissident) elle a dit qu'il n'est pas coupable [...] qu'il reste sur place, qu'il ne s'en aille pas. »

Le 3 janvier 1982 : (Vicka) « Nous avons (les voyants) tous ensemble questionné la Vierge à ce sujet : elle a répété trois fois ce message. »

Le 20 janvier 1982, la Vierge dit : « Ils ne sont pas coupables. En cette décision, l'évêque a agi sans réfléchir. Qu'ils restent ! »

Le 29 juillet 1982, le Père Ivica a demandé à la Vierge : Devons-nous quitter Mostar ou devons-nous rester ? Et elle lui répondit par les voyants : qu'ils restent !

5 Pourquoi le Père Laurentin dit que c'est l'objection la plus grave contre Medjugorje ?

Ce n'est certes pas l'objection la plus grave contre les apparitions, les messages contre la foi sont bien plus graves, mais « le signe le moins douteux est celui de la prompte obéissance » nous dit Saint Ignace, auteur du discernement des esprits. On reconnaît l'origine divine d'une extase ou d'une apparition à son obéissance à l'autorité légitime ; au contraire, la désobéissance du voyant ou de l'apparition à l'autorité placée par Dieu est un signe assez clair que ce n'est pas lui l'auteur, car Dieu ne peut pas se contredire.

6 Y a-t-il d'autres déclarations officielles à ce sujet ?

Le 10 avril 1991, après des années d'enquête par trois commissions canoniques, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi déclare le **Non constat de surnaturalité** : c'est-à-dire qu'il n'a pas été possible d'établir qu'il s'agisse d'apparitions ou de révélations surnaturelles, mais cela n'est pas exclu. S'il n'y a pas d'évidence que le phénomène soit d'ordre surnaturel, il n'y a donc pas non plus



d'évidence que ce soit la Sainte Vierge. Mgr Zanic, puis son successeur Mgr Peric (1997), déclarent le **Constat de non surnaturalité**, c'est-à-dire excluent l'origine surnaturelle : « Il est établi que ce n'est pas la Vierge qui apparaît ici ». La Congrégation pour la Doctrine de la Foi, qui a le dernier mot dans ce jugement, va tout d'abord interdire tout pèlerinage officiel ou public (diocésain), mais en contrepartie autorise les pèlerinages privés. Voici les mots du cardinal Bertone, secrétaire de cette congrégation : « En ce qui concerne

les pèlerinages à Medjugorje, qui se déroulent de façon privée, cette Congrégation admet qu'ils sont autorisés à condition qu'ils ne soient pas considérés comme une authentification des événements en cours, lesquels demandent encore un examen de la part de l'Église. » Finalement elle ajoute que puisqu'il y a beaucoup de fidèles qui se rendent en ce lieu, il est opportun qu'on en prenne soin pastorale, qu'on les accompagne pastoralement dans cette démarche.

7 **Mais mon Père, vous oubliez tous les effets positifs : ne sont-ils pas des critères d'authenticité ?**

En guise de réponse, nous reprendrons les paroles du cardinal José Saraiva Martins, ancien Préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, qui dit le 12 janvier 2010 : « Je ne sais pas si ces apparitions ont été inventées ou si elles assurent des intérêts économiques ; à coup sûr, dans de tels cas, la main du diable peut y être. Mais Dieu est si grand qu'il sait comment faire servir même le mal pour le bien de l'humanité : de cette façon, il est possible d'expliquer les avantages que de nombreuses personnes déclarent recevoir à Medjugorje. » Il rappelle la position de l'Église sur le sujet : « Cela ne fait aucun doute : les apparitions ne devraient pas être considérées comme authentiques, aussi longtemps qu'elles n'ont pas été approuvées par l'Église en la personne du Saint Père. »

Concernant les fruits positifs qui suffiraient à reconnaître l'existence du phénomène surnaturel, il ajoute : « [...] Que ce soient les conversions, mais aussi les guérisons, ce n'est pas un argument suffisant pour évaluer la thèse de l'authenticité des

apparitions. Il n'est pas dit que la Madonne apparaisse, juste parce que les gens se convertissent dans ce lieu. ». Sur les voyants eux-mêmes, il fait part de ses réserves : « Comme je l'ai déjà dit, les petits bergers de Fatima se sont fait humbles et ont choisi le silence ; à Medjugorje, je ne sais pas si c'est ce qui se passe ; Sœur Lucie est entrée au cloître, à Medjugorje, aucun n'a choisi la vie consacrée ; la même Sœur Lucie a mis par écrit les secrets que lui a confiés Notre-Dame, tandis qu'à Medjugorje ils continuent à les garder pour eux-mêmes. Non, je ne vois rien de commun entre Fatima et Medjugorje. »

8 Quelle est la portée de la déclaration du Vatican ?

La déclaration du Vatican **Non constat de surnaturalité** est en fait une neutralité par rapport à ce phénomène et provient du fait qu'ils ne veulent pas émettre de jugement définitif tant que les apparitions ne sont pas terminées, mais pendant ce temps ça dure... Jusqu'à quand va-t-on laisser faire et dire ?

En pratique il y a une contradiction, car on n'applique pas les principes de discernement, si on ne peut pas être certain que c'est de Dieu alors on devrait s'en méfier, et si on ne peut affirmer que c'est la Vierge qui apparaît, alors on ne va pas en pèlerinage prier quelqu'un qu'on ne connaît pas ou qu'on n'a pas pu identifier.

Ils interdisent tout pèlerinage public, mais en contrepartie ils disent que les pèlerins doivent être accompagnés par des prêtres, ce qui en pratique encourage le pèlerinage et le rend populaire, voire même diocésain.

9 Quelle conduite devons-nous adopter en conséquence ?

L'approbation d'une révélation privée par l'Eglise ne nous impose jamais de croire comme de foi en celle-ci, mais nous demande seulement de croire d'un pieux assentiment et de foi humaine selon les règles de la prudence de la même manière que nous croyons à des faits historiques. La déclaration du Saint-Siège est là pour nous faire éviter la superstition et l'irrégiosité. Pour celui qui s'intéresse aux apparitions par curiosité ou par piété, c'est l'excès de piété dans ce qui ne le mérite pas qu'il doit éviter. Fions-nous pour cela à la prudence surnaturelle, elle nous aidera à croire en ce qui est limpide et sans ambiguïté, et à chercher la vérité dans ce qui est sans ombre d'erreur comme les apparitions de Lourdes et de Fatima. ◆



Lourdes et Fatima : des valeurs sûres !



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guyane !**

En 1685, Colbert, ministre de Louis XIV, édicte le Code Noir ou « Edit sur la police des esclaves ». Il comporte soixante articles et vise à fixer le statut juridique des esclaves envoyés dans les Antilles-Guyane. Le code établit que si, en métropole, un chrétien ne peut être esclave, dans les colonies les esclaves doivent être baptisés (art. 2). Ces esclaves ne doivent pas travailler le dimanche et les ventes sont interdites ce jour-là. Les esclaves peuvent se marier avec l'accord du maître (art. 10) mais celui-ci ne peut leur imposer un mariage (art. 11). Le Code Noir fait en sorte que seule l'Eglise catholique s'occupe des esclaves à l'exclusion des autres confessions et ceci est la conséquence de la révocation de l'Edit de Nantes.

La déportation, vers la Guyane, des Africains réduits en esclavage à la fin du XVII^e siècle n'est pas encore très massive, mais il est déjà fait mention de cas de marronnage.

Des sœurs de Saint Paul de Chartres sont missionnées pour s'occuper de l'hôpital de Cayenne et d'une école pour l'instruction élémentaire et religieuse des enfants de tout âge et de toute couleur.

La plus grande tentative de peuplement du territoire est effectuée le 20 décembre 1763 avec l'arrivée de ce qu'on appelle « l'expédition de Kourou ». Malgré l'échec de cette expédition, quelques colons rescapés décident de s'installer en Guyane en tant qu'agriculteurs.

La situation religieuse, elle aussi, est au plus mal. La Compagnie de Jésus a été dissoute et expulsée de Guyane. ♦

Où va l'Eglise ? Où va la Fraternité Saint Pie X ?

Nous terminons de publier le texte de la conférence que Mgr Fellay a donnée à Narbonne le 11 mai 2014

PAS ENCORE D'ENTREVUE AVEC LE PAPE

Jusqu'ici, je n'ai pas demandé d'audience. Et juste aujourd'hui, c'est amusant, court un bruit sur Internet. Quelqu'un dit posséder la preuve que Mgr Fellay a vu le pape, c'est une rencontre qui était préparée, etc..., etc... Je vais vous dire ce qui s'est exactement passé. La commission Ecclesia Dei avait demandé que je les rencontre. Je suis allé à Rome en décembre 2013 et, à midi, nous sommes allés manger à Ste Marthe. Le pape mange aussi à Ste Marthe dans ce vaste réfectoire plus grand que cette église, à l'écart des autres convives. Nous n'avons pas mangé à sa table ! Lorsque les Monseigneurs ont vu que le pape avait fini et sortait, ils m'ont pris ; nous sommes sortis du réfectoire et dans le couloir l'évêque qui était avec moi m'a présenté au pape. Je l'ai salué. Le pape a dit « Enchanté de faire votre connaissance », j'ai répondu « je prie beaucoup » ; je n'ai même pas dit que je priais pour lui mais simplement « je prie beaucoup ». Il m'a répondu « priez beaucoup pour moi ». Et c'était fini ; c'est tout.

Si vous voulez appeler cela une rencontre, vous le pouvez et vous pouvez aussi dire qu'elle était préparée mais cela ne sert strictement à rien !

Dire que j'ai eu une audience ou je ne sais pas quoi, ce n'est pas vrai. On utilise des petites choses vraies pour en faire des montagnes. On en fait des histoires qui sont complètement fausses. On a dit aussi que l'abbé Nély avait mangé avec le pape. C'est faux. Il était aussi à Ste Marthe. C'est une hôtellerie pour le clergé. Le pape mange dans un coin ; vous mangez dans un autre coin ; vous ne pouvez pas dire que vous avez mangé avec lui ; ou vous dites de manière tellement large que vous avez mangé avec le pape que cela n'a pas de sens, ce n'est pas sérieux. Là-dessus on construit toutes sortes de choses : « regardez, voyez, ils sont en train de faire des accords » ; ce n'est absolument pas vrai.

PAS D'ACCORD POSSIBLE DANS LA SITUATION ACTUELLE

On a aussi sorti récemment une autre affaire, je crois que c'est Monseigneur Williamson qui sort ça : « oui, oui, ils l'ont annoncé, il va y avoir une reconnaissance sans contrepartie, c'est une tolérance ! ». En fait, ce qu'on essaye d'expliquer c'est qu'il n'y aura pas d'accord, que c'est absolument impossible dans la situation actuelle. Tout simplement. Et depuis 2012 il n'y a plus rien. Alors ce qu'on constate c'est que le pape dit qu'il ne veut

pas nous condamner, c'est ce qu'on appelle une tolérance de sa part. Si cela nous ouvre de temps en temps l'une ou l'autre église pour un pèlerinage, nous ne sommes pas contre mais cela ne veut pas dire que nous nous mettons à plat ventre devant Rome !

On mélange tout, on fausse tout ! Nous tolérer ce n'est même pas dit, et aujourd'hui dans une église on nous tolère, dans l'autre on nous jette dehors. C'est la situation, tout simplement. C'est la situation. Dans quelques endroits ça va, dans d'autres ça ne va pas. Pourquoi ? Parce que la situation de l'Eglise se dégingue, et certains un petit peu plus près de nous nous donnent quelques facilités ; mais s'ils essaient de se montrer avec nous, ils se font tout de suite brûler.

Quelques évêques sont avec nous et nous le disent, mais en secret ; simplement dire leurs noms et c'est fini : ils sont grillés ! Telle est la situation de l'Eglise.

RESTONS SURNATURELS, IL NE SERT A RIEN DE S'ENERVER OU DE S'IMPATIENTER

On n'a pas fini de se battre ; cela ne doit pas vous décourager ; on continue, c'est tout ; on continuera ce combat le temps qu'il faudra avec la grâce du Bon Dieu, sereinement ; ça ne sert à rien de se fâcher ni de s'énerver. Cela ne change pas la situation.

Il y a des choses de plus en plus scandaleuses ; toutes ces canonisations deviennent maintenant ridicules ; l'Eglise jette le discrédit sur elle-même avec ces choses-là ; ils parlent maintenant de la béatification de Paul VI. Il n'est pas difficile de montrer les choses scandaleuses qu'ont faites ces personnes. Cela choque, c'est scandaleux ; on ne peut pas canoniser un scandaleux. Ils font n'importe quoi. C'est cela mettre le discrédit sur l'autorité ; c'est grave ce qui se passe.

Nous ne pouvons pas faire autre chose que de continuer, c'est tout ; alors nous continuons. Je pense que ce n'est pas le moment de dire qu'il n'est plus pape ou je ne sais pas trop quoi d'autre.

Il y des blagues qui circulent, une partie est blague, une partie est vraie. Voilà une blague que j'ai entendue : il y a des prêtres à Rome qui prient au canon « pro pontifice nostro Benedicto et pro antistite nostro Francisco », pour notre pape Benoît et notre évêque François ; celui-ci dit toujours qu'il est l'évêque de Rome, il ne veut pas être le pape mais l'évêque de Rome. Bon, ça c'est une blague. Mais maintenant ce qui est vrai, c'est qu'il y a des prêtres à Rome qui prient en même temps pour les 2, pour Benoît et François : ils sont tellement troublés qu'ils ne savent plus qui est le vrai pape ; ce ne sont pas des gens de chez nous mais des modernes. Voilà à quel point de trouble on arrive. Cela devient insensé !

NE DECIDONS PAS CE QUE DIEU DOIT FAIRE OU NE PAS FAIRE POUR RESOUDRE LA CRISE

Nous, nous continuons, c'est très simple, nous continuons comme nous sommes. Cela durera le temps que cela durera. Le Bon Dieu permet cette épreuve ; nous, elle nous semble longue ; mais c'est le secret du Bon Dieu. On espère tous les jours la fin de l'épreuve ; un jour cela viendra, mais je pense qu'on sera surpris par la manière qu'utilisera le Bon Dieu. Je ne sais pas laquelle, je n'ai aucune idée. Quand vous essayez d'imaginer, vous avez toutes les possibilités ! Cataclysme, guerre mondiale, persécution par les musulmans, révolte à l'intérieur de l'Eglise pas nécessairement de notre côté mais du côté des modernes, ..., je n'en sais rien. Nous verrons bien.

Mais vouloir à présent projeter, décider comment les choses vont s'arranger, je n'en sais rien.

Nous laissons cela dans les mains du Bon Dieu ; ce n'est pas notre affaire ; notre affaire c'est de faire notre devoir d'état. Ca, oui ! Quand nous nous présenterons devant le Bon Dieu à la fin de notre vie, Il ne nous demandera pas « alors, il était pape ou pas ? », mais « qu'as-tu fait de tes journées ? qu'as-tu fait des grâces que je t'ai données ? » ; c'est de cela que nous devons répondre et pas de vouloir se mêler de résoudre tous les problèmes de l'humanité. Ceux qui sont de notre niveau, oui bien sûr, et cela suffit.

PLUS LES EPREUVES SONT GRANDES, PLUS GRAND DOIT ETRE NOTRE AMOUR DE DIEU

Et donc je vous invite à beaucoup de sérénité malgré tout cela, sérénité en regardant le Bon Dieu, qui permet ces épreuves redoutables, terribles et qui demandent de notre part un accroissement de prières.

C'est pour cela que je lance ces croisades, pour vous pousser à la prière et à toute la pratique chrétienne car les temps sont durs : Il nous faut donner quelque chose qui soit proportionnée à cette situation, un zèle plus grand envers le Bon Dieu.

Ces épreuves doivent nous aider et nous aident à grandir dans l'amour du Bon Dieu ; elles nous obligent à faire des efforts que nous n'aurions pas faits si tout allait bien. Ce sont des « *felix culpa* », le Bon Dieu permet ces épreuves pour nous éprouver et nous faire grandir dans la vertu. Il faut lui faire cette confiance, il faut lui demander cette grâce comme à chaque fois que l'on a une épreuve. Que cette épreuve serve au Bien, qu'elle serve à nous rapprocher de Lui, à nous rapprocher du Ciel ; c'est cela qu'il faut demander beaucoup plus que d'être libérés de l'épreuve.

Evidemment nous demandons la fin de cette crise, il faut la demander, c'est normal ; mais en même temps, tant que le Bon Dieu la permet, qu'elle nous serve à nous faire grandir dans toutes les vertus : la Foi, mais aussi la Chari-

té, mais aussi la Justice, toutes les vertus sans chose à moitié !

VOICI LE TEMPS DE LA SAINTE VIERGE

Bien sûr pour moi il est évident ce temps de la Sainte Vierge ; elle a suffisamment parlé pour qu'on ignore encore son message. Elle a dit que Dieu lui-même avait mis dans ses mains la paix des nations. La paix même des nations est dans les mains de la Ste Vierge. Que dire alors de la paix de l'Eglise ! Il est évident que la mère de l'Eglise a son mot à dire. Vivons cette dévotion à la Sainte Vierge. C'est le mois de mai, vivons intimement cette relation à Notre Mère du Ciel ; Mère de Dieu qui va devenir notre mère, vous vous rendez compte ! Reine de l'univers, reine du Ciel et de la Terre qui nous prend pour ses enfants et qui a payé au pied de la croix pour chacun d'entre nous ! C'est ce qu'on appelle la co-rédemption.

Nous lui sommes chers, nous lui avons coûté ; nous ne devons pas l'oublier ; la dévotion à la Sainte Vierge n'est pas une petite chose à prendre ou à laisser. Le culte de la Sainte Vierge est une nécessité pour les catholiques et c'est dans ses mains que je vais vous laisser.

Le temps est compté : il est l'heure des Vêpres et du Salut du Saint-Sacrement, puis je dois partir.

Ce sur quoi je veux insister une dernière fois, c'est que toutes les bêtises qui circulent sur Internet sur un prétendu accord entre la Fraternité et Rome, dépassent tout alors qu'en réalité il n'y en a pas.

Fin de la Conférence



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

L'épiscopat de Monseigneur Carméné dura 22 ans. 22 ans de travail et de dévouement.

Chaque année il visitait la moitié de son diocèse. Ce n'était pas une randonnée plus ou moins tapageuse à travers les paroisses de l'île, où il n'aurait eu qu'à "trôner" au milieu de l'empressement habituel d'une foule toujours curieuse, et portée à des manifestations. C'était une enquête sérieuse concernant le bien spirituel de chaque localité.

Avant chaque tournée, ses vicaires généraux avaient pour mission de visiter les paroisses. Un questionnaire servait de base à leur enquête, préparant le terrain aux décisions épiscopales.

Au début de son séjour à la Martinique, il s'arrangeait pour arriver dans les paroisses vers 8 heures, le matin, comme ses prédécesseurs, et donnait la Confirmation au cours de la cérémonie de réception.

A partir de 1885, il préféra arriver la veille au soir. Il allait dans sa chambre et récitait son bréviaire. Puis il appelait le Curé et s'entretenait avec lui de tout ce qui, dans la paroisse, méritait son attention. Le lendemain, à 8 heures, il disait la Messe, prêchait, interrogeait les enfants, et leur donnait la Confirmation. Il partait le soir pour la localité voisine.

Dans une de ses tournées pastorales, le 8 Décembre 1883, il consacra l'église du Robert.

Une autre fois, il donna une vive impulsion à la construction de celle de Saint Joseph. ♦

Par Emel

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**



Vous pensez sans doute que le curé des Vieux-Habitants a choisi pour la circonstance un prédicateur de renom, ou que c'est lui-même qui s'exprime de la sorte.

Non, c'est le conseiller général du canton, maire de la commune : M. Clodomir Philogène qui vient de parler, et il ajoute :

« Ne dois-je pas, du fond du cœur, remercier Dieu d'avoir bien voulu me réserver cet insigne honneur d'être à la tête de cette administration communale qui procède aujourd'hui à cette remise du Christ.

« Vous me direz certainement que je suis peu modeste, mais je n'ai pu me contenir. Vous tous, des Vieux-Habitants, je vous demande de vous joindre à moi pour exprimer notre satisfaction ».

Mais en France, on qualifie vite d'intolérable ingérence religieuse toute tentative de moralisation de la politique !

Dans son souci de voir sa commune belle, enviée et accueillante, il encourage les plantations de filaos et amandiers qui font maintenant l'ornement de quelques-unes des rues et du majestueux boulevard de sortie de la petite cité.

Nommé chanoine en 1940, le Père Buisson reçoit le camail des mains de Mgr Genoud qui recompense ainsi son zèle infatigable.

Or le prélat qui avait entrepris si allègrement en 1913 la visite des Vieux-Habitants à l'aurore de son pontificat est devenu un vieillard. C'est encore aux Vieux-Habitants, le 4 avril 1940, qu'il vient célébrer ses 80 ans et confirmer 300 enfants.

Le pape Pie XII va lui envoyer un coadjuteur : Mgr Jean Gay, dont le premier souci est de faire rapidement connaissance avec son troupeau. Il profitera des progrès de l'automobile et des routes.

Le 21 juillet 1945, le chanoine Buisson accueille pour la première fois ce jeune et nouvel évêque à la silhouette mince, au geste vif, au sourire accueillant qu'accompagne le vicaire général, curé de la cathédrale, l'imposant chanoine Guilbaud très connu des paroissiens. ♦

LA VIE AU PRIEURÉ



A l'occasion de la Toussaint, le Père Claret se rendit en Guyane pour soutenir les familles réparties entre Macoury et Mana (250 km) : vaste champ d'apostolat à consolider (ci-contre l'église de St Laurent du Maroni).

Nos chers défunts furent bien entourés et soulagés tout au long du mois ; une de nos fidèles, Mme Angèle Rosemont, reçut une digne sépulture le 24.

Le Père Mavel participa à une session d'études au prieuré du Pointet sur des sujets variés de pastorale.



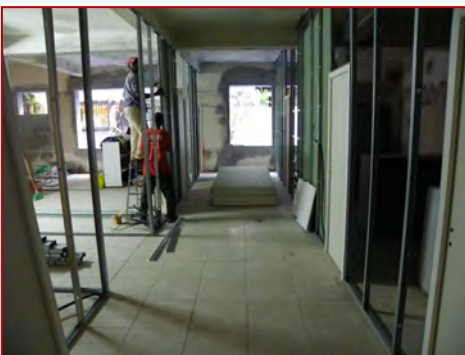
En la fête de Sainte Cécile, un groupe de fidèles osa braver un temps maussade pour visiter la ville de Saint-Pierre en compagnie de Mme Chomereau-Lamotte. La



sortie se poursuit fort agréablement au restaurant le Fromager, qui domine toute la baie.

Les travaux se poursuivent en Guadeloupe... mais à l'étage : il s'agit d'aménager un logement pour les prêtres là où la Messe fut célébrée pendant 25 ans.

Les crèches sont déjà montées dans nos chapelles, invitant au recueillement de l'Avent.



Le Saint du mois

Un samedi matin du mois de décembre 1531, un pauvre Indien appelé Juan Diego arriva au pied de la colline connue sous le nom de Tepeyacac au Mexique. Le jour parut et il entendit chanter sur la colline comme un chant de différents beaux oiseaux. Puis il entendit alors une voix qui lui disait “Juanito, Juan Dieguito.” Il n’était pas du tout effrayé. Il atteignit le sommet de la colline et vit une Dame qui s’y tenait debout et qui lui dit de s’avancer. Il s’inclina devant elle et entendit sa parole, douce et courtoise : “Sache et comprends bien, le plus humble de mes fils, que je suis la toujours Vierge Sainte Marie, Mère du Vrai Dieu pour qui nous existons, du Créateur de toutes choses, Seigneur du ciel et de la terre. J’aimerais qu’une église soit érigée ici, rapidement, afin que je puisse vous montrer et vous donner mon amour, ma compassion, mon aide et ma protection, parce que je suis votre mère miséricordieuse, à vous, à tous les habitants de cette terre et à tous ceux qui m’aiment, m’invoquent et ont confiance en moi. J’écoute leurs lamentations et je remédie à leurs misères, leurs détresses et leurs peines. Afin d’accomplir ce qu’exige ma clémence, va au palais de l’évêque de Mexico et tu lui diras que je manifeste un grand désir qu’ici, sur cette plaine, une église soit construite en mon honneur; tu lui raconteras dans les moindres détails tout ce que tu as vu et admiré et ce que tu as entendu. Sois assuré que je te se-

rai extrêmement reconnaissante et que je te récompenserai, parce que je te rendrai heureux et digne de récompense pour les efforts et la fatigue que tu vas endurer pour cette mission. Voilà, tu as entendu mes instructions, mon humble fils, va et fais tous tes efforts.”

Juan Diego se rendit directement au palais épiscopal, mais l’évêque ne le crut pas. De retour auprès de la Vierge Marie, celle-ci lui répondit : “ C’est toi précisément que je sollicite et demande de m’aider afin que par ta médiation mon vœu soit accompli. Je t’implore ardemment, toi le moindre de mes fils, et avec fermeté je t’ordonne d’aller demain voir l’évêque. Tu y vas en mon nom et tu lui fais connaître mon vœu intégral selon lequel je lui demande de commencer la construction d’une église. Et dis-lui aussi que c’est Moi, en personne, la toujours Vierge, Sainte Marie, Mère de Dieu qui t’ai envoyé.”

Le jour suivant Juan Diego se rendit de nouveau au palais de l’évêque qui ne lui accorda néanmoins aucun crédit, lui disant qu’un signe était nécessaire afin qu’il puisse croire qu’il était vraiment envoyé par une Dame du ciel. La Dame, après avoir écouté le rapport de Juan Diego, lui dit : “Très bien, mon petit, tu repartiras là-bas demain, afin de porter à l’évêque le signe qu’il a demandé. Avec cela il te croira et dans son regard il n’y aura ni doute ni soupçon. Et sache, mon petit, que je te récompenserai pour ta sollicitude, tes

efforts et ta fatigue à mon égard. Je t'attendrai ici demain." Cependant Juan Diego manqua le rendez-vous. En effet, il devait s'occuper de son oncle tombé gravement malade.

Le lendemain, passant près de la colline, la Dame du Ciel elle-même le rejoignit

pour le rassurer sur la santé de son oncle, qui de fait guérit à l'instant et à qui elle indiqua son nom : Notre Dame de Guadeloupe (c'est-à-dire « qui écrase la tête du serpent »). Puis elle lui dit : "Grimpe, ô le moindre de mes fils, jusqu'au haut de la colline ; là où tu m'as vue et où je t'ai donné des instructions, tu verras différentes fleurs. Coupe les, cueille-les, rassemble-les et puis viens les porter devant moi." Le haut de la colline n'était pas une place

où pouvait fleurir n'importe quelle fleur car il y avait beaucoup de rochers, de ronces, d'épines, de nopales et de mezquites, et nous étions en décembre.

Juan Diego grimpa sur la colline immédiatement, et comme il atteignait le sommet il fut stupéfait de voir une telle variété de roses en cette saison. Il les rassembla et les plaça dans son tilma. Il descendit la colline immédiatement et porta les différentes roses qu'il avait cueillies à la Dame du ciel qui, en les voyant, les prit entre ses mains et les

plaça à nouveau dans son tilma, lui disant : "Cette variété de roses est une preuve et un signe que tu porteras à l'évêque." Après les conseils de la Dame du ciel, il prit le chemin qui mène directement à Mexico, heureux et sûr du succès, portant avec beaucoup de précaution

le contenu de son tilma afin que rien ne s'échappe de ses mains et s'enivrant du parfum de cette variété de belles fleurs.

Quand il arriva au palais épiscopal, l'évêque ordonna de le faire entrer immédiatement. Juan Diego déplia son vêtement blanc où il avait mis les fleurs, et quand toutes les différentes variétés de roses de Castille tombèrent à terre, apparut soudain le dessin de la précieuse

Image de la toujours Sainte Marie, Mère de Dieu, comme on la voit aujourd'hui dans l'église de Tepeyac, nommé Guadalupe.

Quand l'évêque vit l'image, lui et tous ceux présents crurent et tombèrent à genoux pour vénérer la Sainte Vierge que l'on allait prier à sa demande sous le beau vocable de Notre Dame de Guadalupe. ♦



**ND de Guadeloupe
Fête le 12 décembre**

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ Réunion de Marie Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 5 décembre*
☞ *Vendredi 2 janvier*
- ◆ Cours de doctrine pour adultes (de 17h15 à 17h45 à la chapelle).
☞ *Mardis 2, 9 et 16 déc.*
- ◆ Cours biblique (7h30)
☞
- ◆ Patronage
(14h30-17h30 au prieuré)
☞ *Samedi 13 décembre*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

NOËL 2014

- ☞ *Samedi 20 décembre*
à Matoury
- ☞ *Dimanche 21 décembre*
9h à Matoury
- ☞ *Lundi, Mardi et Mercredi*
à Cayenne
- ☞ *Jeudi : NOËL*
0h00 à Cayenne
9h à Matoury
18h à Kourou
- ☞ *Vendredi et Samedi*
à Cayenne
- ☞ *Dimanche 28 décembre*
9h à Matoury

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ◆ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 5 décembre*
☞ *Vendredi 2 janvier*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- ◆ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ◆ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ◆ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** :
lundi à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 6h30
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : samedi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : vendredi soir et samedi après-midi
- ◆ **Permanence** : le samedi de 8h00 à 12h00
le lundi de 7h15 à 9h00